

AFFAIRE DE MARSEILLE ENCORE UN COLLÈGUE EN DÉTENTION PROVISOIRE



Alors qu'on nous rabâche qu'*il n'y a pas assez de places de prison* pour incarcérer les délinquants et les criminels condamnés,

Alors que, et sans se prononcer sur le fond de l'affaire, nos collègues sont mis en examen *pour des faits en lien direct avec le service et leurs missions*,

Alors que notre collègue *ne risque pas de troubler l'ordre public, d'exercer de pression* sur les protagonistes de cette affaire, et qu'il *présente des garanties de représentation*,

Alors qu'*un simple contrôle judiciaire n'aurait absolument pas compromis la sérénité de l'enquête*,

Alors qu'UNITÉ SGP POLICE revendique un « *statut spécifique du policier mis en cause ou en examen* », dont l'usage de la force légitime confère *toujours plus de responsabilité mais jamais de droit ni aucune clémence*,

Alors que les policiers sont, chaque fois qu'ils doivent rendre compte à la justice, renvoyés à *leur responsabilité individuelle sans jamais remettre en cause leur administration*,

UNITÉ SGP POLICE prend acte de ce placement en détention provisoire de notre collègue de Marseille, le plongeant ainsi que sa famille dans un *désarroi injuste et un traitement dégradant et dangereux pour notre fonction*.

**UNITÉ SGP POLICE APPELLE
TOUS LES POLICIERS
DU TERRITOIRE NATIONAL
À SE METTRE EN 562
DÈS MAINTENANT !**